



## **Déclaration de l'UNSA Éducation**

**CTSD du 20 novembre 2020**

**Monsieur le Directeur Académique,**

**Mesdames, Messieurs les membres du CTSD**

L'UNSA Éducation a procédé à un signalement d'alerte en CHSCT ministériel mardi 10 novembre dernier car les personnels sont actuellement exposés à d'importants risques psychosociaux par leur employeur. Il est urgent d'en prendre toute la mesure.

Le système éducatif dans son ensemble ne tient actuellement que par la conscience professionnelle de ses agent-es qui agissent chaque jour dans des conditions insupportables. Quel que soit leur métier et leur place, ils et elles ont la volonté de maintenir ce service public essentiel et que les écoles, collèges et lycées restent ouverts, mais sont en colère et parfois au bord de l'épuisement professionnel.

Le recrutement urgent de personnels est nécessaire dans le 1<sup>er</sup> comme dans le 2<sup>nd</sup> degré.

En collège comme en lycée, le nombre d'élève par classe doit baisser sensiblement. Dans les écoles, il est intenable et inexplicable qu'on demande aux personnels de Rased d'effectuer des remplacements. Il est intenable et inexplicable que le non-remplacement d'un collègue oblige la directrice d'une école à prendre sa classe en charge. C'est irrespectueux pour ces personnels comme pour les besoins des élèves et c'est irrespectueux des textes.

Le contexte sanitaire est difficile à vivre pour tout le monde mais nous avons besoin que notre employeur en reconnaisse toute la difficulté et ne la nie pas.

Les aménagements possibles pour les lycées sont positifs mais il faut également pouvoir apporter des réponses aux collèges qui en sont demandeurs et faire confiance aux équipes.

A la difficulté d'un contexte sans précédent s'ajoute parfois aussi la solitude des personnels de l'Éducation Nationale par manque de réaction claire et rapide de leur employeur.

Oui, une situation de crise peut conduire à des décisions rapides. Celles-ci doivent être adressées aux personnels sous la forme d'instructions officielles. Ensuite, notre employeur doit entendre qu'il faut à chaque fois prévoir des temps pour construire et mettre œuvre. Il est nécessaire de mettre en place des journées banalisées s'il faut passer à de nouvelles étapes : nouveau protocole, fonctionnement pédagogique en alternance ou continuité pédagogique.

Tout n'est pas prêt. Ni pour cette phase sanitaire, ni pour les éventuelles phases suivantes. Il faut des recrutements supplémentaires sur liste complémentaire pour pouvoir pallier les absences de personnels largement prévisibles compte-tenu de la protection nécessaire des personnels vulnérables, des congés maladie et des septaines qui vont croître.

Cette situation va encore durer. Elle ne peut se gérer par ce type de désorganisations et de telles contraintes sur les personnels.